

DEC2022-047

Envoyé en préfecture le 01/08/2022

Reçu en préfecture le 01/08/2022

Affiché le

SLO

ID : 024-200040392-20220801-DEC2022_047-AR

DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
LE GRAND PERIGUEUX

1 boulevard Lakanal – BP 70171
24019 PERIGUEUX Cedex

DECISION DU PRESIDENT

◇ ◇ ◇ ◇ ◇

Objet : Opération de réhabilitation et de mise en conformité des réseaux d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales et renouvellement du réseau d'alimentation en eau potable rue Charnay Frachet sur la commune de Périgueux - Convention de groupement de commandes entre la Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux et Le Syndicat Eau Cœur du Périgord

Le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 16 juillet 2020 par laquelle le conseil communautaire délègue au bureau communautaire et au Président un certain nombre de ses pouvoirs.

Considérant que le Grand Périgueux engage les travaux de réhabilitation et de mise en conformité des réseaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales des rues Charnay Frachet et Combattant d'Indochine sur la commune de Périgueux.

Que dans ce cadre, et en parallèle le Syndicat Eau Cœur du Périgord souhaite renouveler le réseau d'eau potable dans ces mêmes rues.

Que dans un souci de meilleure cohérence technique et afin de faciliter la gestion des études et travaux conjoints liés à cette opération, le syndicat Eau Cœur du Périgord et la Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux s'accordent pour s'associer dans le cadre d'un groupement de commandes.

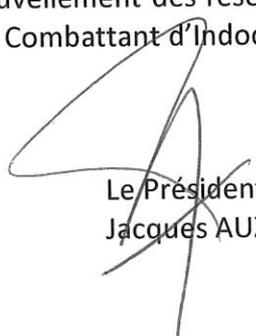
Le Président,

DECIDE

Article 1er : de signer la convention de groupement de commande avec le Syndicat Eau Cœur du Périgord concernant l'opération de réhabilitation / renouvellement des réseaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales des rues Charnay Frachet et Combattant d'Indochine sur la commune de Périgueux.

Fait à Périgueux, le

01 AOUT 2022


Le Président
Jacques AUZOU

Affiché le :

01 AOUT 2022